Saint-Paul-de-Vence (06) : un Ukrainien de 18 ans meurt après s’être introduit dans un appartement, un couple mis en examen

11/11/2026 à 19h13



Un jeune Ukrainien de **18 ans** est mort dans la nuit du dimanche 8 au lundi 9 novembre à **Saint-Paul-de-Vence (Alpes-Maritimes)**, après s’être introduit dans un appartement situé au rez-de-chaussée d’une résidence. Appelés vers 2 heures du matin, les secours l’ont trouvé en arrêt cardio-respiratoire, après une confrontation avec l’occupant.

Selon *Le Figaro*, le jeune homme était sous l’emprise de stupéfiants. Les enquêteurs privilégient un enchaînement dramatique de circonstances plutôt qu’une tentative de cambriolage. Le propriétaire de l’appartement et sa compagne ont été **mis en examen mardi 10 novembre pour « coups mortels »**. Une information judiciaire a été ouverte à Grasse pour déterminer les circonstances exactes du décès et les responsabilités de chacun. La mise en examen ne constitue pas une déclaration de culpabilité.

Photo : vue de Saint-Paul-de-Vence, Baptiste Roussel, Wikimedia Commons,

licence CC BY-SA 3.0. Photo du village sans lien direct avec les faits.

Source : Le Figaro, 10 novembre 2026.